

# L'ŒUVRE

14, Rue Drouot  
Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81  
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :  
**GUSTAVE TÉRY**

### ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

## La liberté de discussion est le principe même de la république.

(PAUL DESCHANEL.)

### Lettres du Front

## Notre sixième arme DOIT ÊTRE l'esprit français

Il fut question dernièrement de supprimer le sous-secrétariat des beaux-arts. C'était là une idée toute moderne et bien dans nos mœurs.

Tout le monde sait, en effet, que si nos hommes d'Etat aiment, en fin de banquet, à se réclamer du « rayonnement intellectuel français » et à s'en proclamer les chefs de rayons, c'est que cette formule est, pour eux, tellement vide de sens qu'elle ne saurait les compromettre. Au point de vue électoral, il est infiniment plus prudent d'avoir une opinion sur l'art que sur les bouillottes de cru.

Il ne s'agit, du reste, jamais d'art pur mais d'art décoratif. Vous n'ignorez pas, en effet, que l'art est réactionnaire, puisque seuls les régimes disparus l'ont encouragé et que l'art décoratif est républicain puisqu'il emploie des ouvriers d'art et non des artistes. Trouver un style, c'est le fait d'un rêveur d'un ci-devant ; l'appliquer à la décoration d'un pot-au-feu, ça c'est démocratique. Mieux encore : on peut puiser le style dans le pot-au-feu en en sortant les légumes et transformer le tout en meuble de salon. Un style moderne qui nous vient des tables de cuisine, quelle belle leçon de démocratie ! Je dirais presque « de social-démocratie » pour faire plaisir aux Mammochois !

La situation du surintendant des beaux-arts n'a donc aujourd'hui rien de très enviable. La République — qui cependant me paraît, au total, le meilleur des régimes — n'ayant pas eu l'intelligence de s'incorporer les arts et les lettres de France, le ministre qui les représente est donc suspect et hors la loi. Par discipline démocratique on l'a relégué au rang de sous-secrétaire d'Etat et on ne lui laisse aucun budget sérieux, pour punir, sans doute, Louis XIV de ses folles dépenses.

Gardien officiel des « vestiges honneux de régimes abjects », il ne faut pas qu'il s'avise de demander quelque crédit pour les entretenir ; on le prendrait pour le Régent.

Pendant la paix, il avait bien ce bon aïbii : les arts décoratifs. Et encore, la matière est difficile. L'art décoratif n'étant que l'application d'idées d'art, lorsque l'on supprime ces idées d'art, l'application devient difficile. Restait le titre : arts décoratifs, cela flattait les électeurs : ils pensaient qu'il s'agissait de palmes ; mais, depuis la guerre, les palmes elles-mêmes sont devenus de bronze.

Décidément, la France combattant avec ses bras, on pouvait mettre sa tête officielle en carton au garde-meubles ; il n'y avait plus qu'à supprimer le sous-secrétariat des beaux-arts.

Ou bien il y avait à le créer. Il faut bien comprendre, en effet, que, si le gouvernement ne sait que faire des arts et des lettres, ces fleurs de France ne forment pas moins qu'autrefois la plus belle couronne de notre pays. Elles en sont aussi, quoi qu'on pense, la plus noble défense.

Loin de moi l'idée de méconnaître ce que représente d'héroïsme, sans exemple depuis les Horaces, cette victoire de la Marne remportée par des troupes battant en retraite depuis de longs jours. Une armée qui accomplit un tour de force militaire aussi paradoxal est invincible. Mais avant cette victoire, ne faut-il pas constater un temps d'hésitation très marqué chez le barbare lorsqu'il se trouva devant les portes ouvertes de la capitale intellectuelle du monde ? Croyez-vous que cette même hésitation se fût manifestée en présence d'une place forte ou d'une ville industrielle ? Mille fois non. En matière de guerre, il n'est point de miracles et, sans son armée, Paris était perdu ; il n'en est pas moins vrai que le nom seul de Paris fit hésiter le barbare et que le dompteur eut le temps d'accourir.

Ce prestige intellectuel qui fait que les Boches eux-mêmes sont un peu gênés de nous avoir pour ennemis, on ignore trop de quel secours il est pour tous ceux qui combattent au front et l'on n'imagine pas quel appui il nous prête chez les neutres.

Que certains journaux parisiens qui

affectent de traiter en pioupous leurs « chers petits poilus du front » en prennent leur parti : ce n'est pas pour prendre des attitudes pour cartes postales illustrées que tant de Français de tout âge et de toute condition se sont habillés en soldats, c'est qu'ils ont jugé, comme à Athènes, que la mort valait mieux que l'exil chez les barbares et que, la France vaincue, ce serait l'esprit humain n'ayant plus de patrie.

Quant aux neutres, ils sont tous amis du libre examen et c'est par des raisons intellectuelles qu'ils se décident.

On peut donc estimer que les lettres et les arts sont l'une des plus formidables machines de guerre de la France et cette machine n'appartient qu'à elle. A cette aviation des idées il faut une direction officielle et le ministère de la rue de Valois paraît tout désigné pour remplir cet office. Or, depuis dix-huit mois, c'est à peine s'il a publié un livre, excellent du reste, écrit avec noblesse, mais inconnu du public, sur les dégâts des Vandales.

C'est par d'innombrables brochures répandues dans les tranchées comme à l'étranger qu'il faut propager l'idée française. Il faut que tous connaissent l'histoire de la France, créatrice de toutes les grandes nations du monde ; il faut aussi que par des albums populaires, des recueils d'images documentaires ou satiriques, l'esprit français mène le monde. La France a assez d'artistes et de littérateurs pour n'être point réduite à la protection sympathique d'écrivains et de dessinateurs neutres.

Ce que notre esprit a fait pour renverser un empire en France ou pour défendre un condamné, que ne le fait-il aujourd'hui pour plumer les aigles du Janus bifrons ou pour stigmatiser le fou couronné qui, par obsession de la sienne, fait couper les petites mains d'enfants.

Remplaçons la censure par la satire, l'état de siège par l'esprit. En France, la sixième arme doit être la plume et non la guillotine.

Gardons-nous, naturellement, de confier la direction intellectuelle des œuvres à créer à un ministre, mais demandons-lui de subventionner l'exécution matérielle d'idées librement conçues par des artistes d'élite. Ce sera enfin de l'art décoratif digne de ce nom qui illustrera la guerre, de cet art d'application si cher à notre démocratie ; mais, cette fois, ce sera l'idée française appliquée à l'ennemi comme un fer rouge.

Aux temps anciens, une civilisation vaincue s'imposait au barbare vainqueur. Combien grand doit être aujourd'hui le rôle d'une civilisation victorieuse !

Polochon

### Propos d'un grincheux

## REGLEMENT

Ce qui me choque surtout, dans cette exaspérante question des auxiliaires enterrés un mois et exhumés le mois suivant, c'est que la loi ne compte pas, et qu'un règlement compte.

Je n'aime pas toutes les lois. Mais je déteste les règlements. Le règlement, c'est la routine, la paperasse, les « bordereaux », les « états », ce qu'on ne peut pas changer, ce qu'on ne change jamais, ce qui accable et surcharge et étouffe la France.

Une loi peut être mauvaise. Mais il est en somme assez facile d'en fabriquer une autre. Le règlement demeure.

Vous direz : « Le règlement, c'est l'interprétation pratique de la loi. »

Nullement. La preuve, c'est que voici un règlement qui contredit une loi. Et c'est lui qui triomphe.

Toutes les fois que vous rencontrez une anomalie, une sottise, une chicane administrative, protestez, pour voir, et l'employé ne vous répondra jamais : « C'est la loi ». La loi, elle est dans un livre que personne n'ouvre, et, si par une fiction juridique tout le monde est censé la connaître, en réalité nul ne l'a jamais lue, hormis les avocats et les juges. L'employé ne vous répondra donc pas : « C'est la loi ». Il vous répondra : « C'est le règlement. » Voilà sa Bible, voilà notre fléau. Voilà l'éternel prétexte des brimades qu'on nous inflige.

Et voilà le vrai danger. Car à quoi sert-il de tout changer, si on ne change pas le règlement ? La Chambre avait voté, après une discussion de plusieurs mois, un texte formel. Mais il y a, dans un règlement, un article... Déshabilitez-vous !

Albert Savarus

## La vraie sanction

Cette fois, ça n'a pas traîné. Le comité du Syndicat de la presse s'est réuni hier et « a délibéré, nous dit-on, sur la saisie d'un certain nombre de journaux, qu'il estime arbitraire ». Le communiqué ajoute que « le comité a décidé de demander à ce sujet une audience au président du Conseil dès son retour de Londres ».

Une audience pour lui demander quoi ? La tête de M. Gauthier ?

Comme j'ai pu m'en convaincre l'autre soir au cours de cet entretien dont j'ai rapporté l'essentiel, il est très certain que non seulement M. Jules Gauthier ne sait pas le premier mot de notre métier, mais qu'il ne sait pas davantage le premier mot de ce qui pourrait être le sien.

Les éclaircissements de M. Berthoulat, qu'on trouvera plus loin, ne laissent aucun doute à cet égard. M. Jules Gauthier, par exemple, ignorait que les dépêches transmises aux journaux par les agences sont considérées comme ayant déjà reçu le visa de la censure.

Comment l'aurait-il su ? Où l'aurait-il appris ? Ce n'est pas à l'Ecole Normale, évidemment. Qu'est-ce donc que M. Gauthier ? D'où vient-il ? Et qu'est-ce qui l'a recommandé tout spécialement à l'attention de notre président du Conseil ?

N'imaginez pas que ce M. Gauthier, hier complètement inconnu, soit un fonctionnaire quelconque. Il est l'auteur d'un ouvrage considérable, au moins par les dimensions. M. Jules Gauthier a pris, en effet, la peine de réunir en un gros volume in-octavo toutes les circulaires des ministres de l'Instruction publique, classées méthodiquement, chronologiquement et synoptiquement. C'est un travail qui représente de longues années d'étude, et surtout de bureau.

Car M. Jules Gauthier, par son passé comme par son présent, est le type même du bureaucrate. Et cela peut bien ne pas l'empêcher d'être un excellent beau-père, ni même un fonctionnaire vertueux ; mais c'est exactement le contraire de l'homme qu'il eût fallu choisir pour le mettre où il est.

M. Aristide Briand, qui n'est pas entêté, ne laissera pas d'en convenir de bonne grâce, et ce court passage au « bureau de la presse » vaudra sans doute à M. Gauthier, bureaucrate émérite, une compensation confortable.

Mais, après avoir obtenu cette apparence de sanction, la presse se tiendra-t-elle pour satisfaite ? J'espère que non. Ce n'est pas la tête de M. Gauthier qu'il nous faut, c'est un régime, c'est un statut qui définisse nettement nos droits et les obligations spéciales imposées aux journalistes par l'état de guerre. Pourvu qu'elles ne fassent pas de la censure une arme politique au service d'un parti et qu'elles réservent le droit du public à la vérité, il n'est pas un de nous qui ne consente à les accepter docilement.

Encore faut-il qu'on les formule avec une loyale précision, et que les principes posés, les règles admises, on ne charge plus un pion de les appliquer.

Gustave Téry

## Le Montenegro

### L'Allemagne carillonne la paix

L'allégresse qui s'est emparée de la Chambre de Prusse et de la Chambre hongroise à la nouvelle de la soumission du Montenegro est communiquée par ordre à l'Allemagne et à l'Alsace. On lit, en effet, dans la Gazette de Lussane :

Hier après-midi, à une heure, on pouvait entendre des abords de Bâle le son des cloches qu'on avait ordonné de faire sonner en Alsace pour célébrer la capitulation du Montenegro. Dès lundi, quelques maisons avaient pavoiisé à Saint-Louis et à Loerrach, et mardi cet exemple était suivi plus ou moins volontairement par presque toutes les autres habitations. On a également pavoiisé à Strasbourg et dans les autres villes alsaciennes. La journée de mercredi a été déclarée jour de vacances pour les écoles d'Alsace et du grand-duché.

### Mais le Montenegro continue la guerre

Le consulat général du Montenegro transmet la note officielle suivante :

M. Lazare Miouchekovitch, président du

conseil, ministre des affaires étrangères du Montenegro, arrivé à Brindisi, hier soir, accompagnant la reine Milena et les princesses en route pour la France, télégraphie à M. Louis Brunet, chargé d'affaires du Montenegro à Paris, que le roi et son gouvernement ont énergiquement refusé toutes les conditions autrichiennes et que le Montenegro continue la lutte à outrance.

Le roi Nicolas est demeuré parmi ses troupes avec ses deux fils pour organiser la dernière résistance et faciliter, le cas échéant, la retraite de sa vaillante armée. Il exprime l'espoir que les Alliés lui prêteront éventuellement une assistance efficace pour les opérations d'évacuation comme ils ont bien voulu le faire pour l'armée serbe.

Les insinuations calomnieuses dont le Montenegro a été victime, sur le foi des nouvelles tendancieuses de l'ennemi ont causé une impression très pénible. M.

Le président du conseil du Montenegro attend à Brindisi le corps diplomatique qui doit y arriver aujourd'hui et avec lequel il se rendra à Lyon.

## Plus de discours ! Au travail !

Les journaux du 20 janvier annoncent :

« M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à l'aviation, a été entendu par la commission de la Chambre sur le programme en voie d'exécution. »

« La commission a constaté les améliorations que le programme contient. »

« M. Daniel Vincent, rapporteur spécial de l'aviation, a été chargé de procéder à certaines vérifications. Il doit rédiger des conclusions. »

Et ces conclusions de M. Daniel Vincent seront soumises à la commission, et M. R. Besnard sera de nouveau appelé, et il rédigera un nouveau programme, etc., etc.

D'autre part, la ligue aérienne de l'aviation, où figurent MM. Clemenceau, Barthou, Doumer, Lebrun, Bérenger... considère :

« Qu'il y a lieu d'envisager la constitution immédiate d'une escadre aérienne autonome, armée et entraînée dans le but essentiel de porter la guerre chez l'ennemi. »

Les journaux du même jour relatent ce vœu.

Je constate en passant, avec plaisir, que les idées exposées dans mon article du 1<sup>er</sup> janvier, qui préconisaient les opérations aériennes contre les lignes de communication adverses, font leur chemin.

La ligue émet ensuite le vœu que l'administration aéronautique veuille bien étudier, de concert avec elle, les voies et moyens de réaliser ce but dans le plus court délai.

Pendant ce temps-là, on continuera à palabrer à la ligue et dans les commissions, et le printemps s'avancera.

Dans une circonstance analogue, un ministre de la guerre, qui s'appelait Boulanger, procéda tout autrement.

C'était à la fin de 1886 : la situation extérieure était tendue. On était à la veille de l'affaire Schnœbelé.

Notre infanterie vivait sur un règlement un peu vieux, datant de 1875. Les formations passées respectaient encore les procédés d'avant 1870. La défensive y était trop en faveur.

Depuis quelques années des commissions chargées de le réviser n'aboutissaient point, ou bien leurs travaux s'enfouissaient dans les cartons du ministère.

Boulanger réunit alors, un soir, sous la présidence d'un général, une dizaine d'officiers ; il les conduisit dans une des salles du ministère et, là, les invita à élaborer, séance tenante, un règlement d'infanterie. Ils avaient vingt-quatre heures pour ce travail. Puis il les enferma à double tour.

Le lendemain, les fascicules étaient nés. Les fascicules de 1887, que tous les anciens connaissent ; qui, pour la première fois, ont posé nettement le principe de l'offensive. Depuis, d'autres règlements se sont succédés. Aucun n'a été meilleur.

Ne pourrait-on suivre cet exemple ? Assez de commissions, d'auditions de ministres, de programmes sans cesse perfectibles.

Appelez trois pilotes, trois mécaniciens, trois observateurs, trois constructeurs ; chambrez-les et demandez-leur d'arrêter définitivement leur choix sur quelques types, les moins nombreux possible.

Transformez ensuite ce conseil en comité exécutif, passant les commandes aux constructeurs, surveillant la fabrication, assurant les réceptions.

Et, dès demain, au travail. Il est temps !

Général Verraux

## Un beau joueur

Qui commande à cette heure dans Berlin ? Un pays, c'est un homme. Il faut que cet homme marche pour que les autres puissent le suivre. Ils ne le suivaient peut-être pas hier. Ils ne le suivront peut-être pas demain. Mais aujourd'hui, c'est lui, il n'y a pas d'erreur.

Ainsi, chez nous, nous avons M. Briand. Nos amis anglais ont le major-général Robertson. Constantinople a Talaat. Sofia a Ferdinand. L'Autriche-Hongrie a le comte Tisza. Mais l'Allemagne ?

Le kaiser ? Eh ! c'est très contredit. C'est lui qui parle. Est-ce lui qui pense ? On a nommé trois personnages qui auraient sur la conduite de la guerre — et par conséquent, hélas ! sur notre destinée à tous — une influence égale ou supérieure à celle du kaiser, selon que leur cervelle arrive à impressionner la cervelle, plus brillante que solide, de l'agité de Potsdam. Car Guillaume II tient dans le drame du monde l'écrasant emploi de Napoléon. Et personne ne prétendra qu'il en a le génie. Donc, il joue au souffleur. Quel est le souffleur ?

Les trois noms généralement cités sont ceux du kronprinz, du général von Falkenhayn et de M. Bethmann-Hollweg.

Un voyageur neutre, qui paraît être descendu assez intimement dans l'Empire de feu et de sang pour avoir approché la cour du roi des Enfers, nous donne hier, dans le Temps, le portrait actuel de ces sinistres personnages, encore mal connus, faut-il croire, car le portrait n'est pas ce que nous attendions.

« Le kronprinz ? « Cruel avec ses hommes, mais très las de la lutte, et désireux de terminer le plus tôt possible par une cote mal taillée. » C'est exactement le contrepied de l'opinion commune. Ceux qui l'ont fréquenté jadis me l'ont dépeint comme mielleusement doux avec le soldat, en contraste avec les brusqueries nerveuses du kaiser. Sa nouvelle attitude serait-elle due à l'unique préoccupation de faire et de vouloir toujours le contraire de son papa ? Cette préoccupation n'annoncerait pas un caractère !

Aussi ne voit-on plus, au premier plan, que les deux autres : le ministre de la guerre, et le chancelier. Mais là encore, une surprise : Bethmann-Hollweg passait pour un homme très fort. Les malins n'expliquaient confidentiellement que ses gaffes — le chiffon de papier, etc. etc. — étaient voulues : Bethmann était secrètement un fédéraliste, qui n'avait accepté de servir le pouvoir impérial que pour mieux le ruiner dans l'opinion, et le rendre impossible à jamais.

Or, pas du tout ! Il serait le plus honnête, mais le plus plat des valets. Et on nous le dépeint apportant à von Falkenhayn ses lettres sur un plateau.

En somme, c'est celui-ci qui paraît définitivement régner sur l'esprit de Guillaume II. L'Allemagne de 1916 a un maître : un officier, jadis chassé de l'armée pour déités de jeu, et qui mena en Chine une existence d'aventurier.

Voilà l'homme qui tient la banque contre nous, au tapis vert de l'Europe. « Un beau joueur ! » a dit Maximilien Harden. On sait comment ça finit, les beaux joueurs !

Maurice de Waleffe

### La guerre navale

## LA MER MYSTÉRIEUSE

Cette mer, c'est l'Adriatique. Les navires s'y bousculent de temps en temps, il y en a qui font des trous dans l'eau, au fond desquels ils entraînent leurs équipages ; d'autres, moins malchanceux, rentrent au port cahin-caha, avec des airs penchés montrant que leur stabilité a été sérieusement compromise par un projectile pénétrant à la flottaison et ouvrant ainsi une brèche par laquelle l'eau se précipite. Les adversaires établissent chacun la balance sans grands profits et sans trop de pertes apparentes et l'on apprend, quelques jours après, qu'un petit sémaphore a été détruit dans une île par le tir « efficace » de nos canons, qu'un engagement à grande distance a eu lieu avec une division autrichienne qui, profitant de la « supériorité » que lui donnait sa vitesse, a pu s'enfuir vers sa base d'opérations.

Cependant, en regardant de plus

près ce que coûtent ces escarmouches alimentaires des communiqués officiels, on s'aperçoit que le prix en est fort élevé pour un résultat à peu près nul.

Au début des hostilités, avant que l'Italie ne fit cause commune avec nous, les escadrons anglo-français avaient paru décidés à agir vigoureusement contre les côtes autrichiennes de l'Adriatique. Puis, tout à coup, les navires alliés se résignèrent au rôle effacé et dangereux de bloquer et de patrouiller devant Pola et les Bouches de Cattaro. Le jour de l'entrée en campagne de l'Italie fut salué avec joie par tous les Alliés qui voyaient avec une satisfaction évidente une flotte amie puissante et bien entraînée tenir enfin l'occasion si longtemps cherchée de battre un ennemi détesté, dans une mer qu'elle voudrait faire sienne avec infiniment de bonnes raisons.

Il faut croire que, cette fois encore, il y a eu des « pépins ». On a comparé l'Adriatique à un fruit « le plus beau que l'Italie pourrait cueillir », on s'est trompé, ce serait plutôt une pépinière si ce n'était un véritable guépier.

L'Italie est du mauvais côté de l'Adriatique, sur la côte occidentale, où les ports sont nombreux mais petits, ce qui oblige les navires à mouiller en pleine côte dès qu'ils atteignent un tirant d'eau un peu important. Au contraire, les Autrichiens, sur la côte orientale, disposent d'un grand nombre de baies et de ports où les plus grands navires peuvent mouiller et, en outre, d'abris sûrs entre les îles qui s'étendent presque sur tout le littoral et qui constituent autant de redoutes avancées.

Les Autrichiens sont évidemment favorisés par la position excellente qu'ils tiennent de leur situation géographique et cet avantage compense largement l'infériorité de leur flotte. Cette infériorité, d'ailleurs peu considérable, n'est pas la cause de l'immobilisation des gros navires. L'ennemi pratique la guerre d'usure qui, jusqu'à présent, lui a parfaitement réussi.

En effet, les Italiens ne disposent pas de tant de navires de combat qu'ils puissent supporter des pertes qui, s'ajoutant à celles qu'ils ont vivement ressenties, les mettraient en infériorité certaine le jour d'une bataille si cette éventualité se réalisait jamais.

On dit que les Italiens ne sont pas seuls et que nous leur donnerons, les Anglais et nous, ce qui peut s'appeler un fort coup de main. C'est la vérité. Mais les escadrons anglo-français ont une tâche de grande envergure à remplir : organiser et protéger les convois à travers toute la Méditerranée, depuis les ports de son bassin occidental jusqu'aux plus éloignés de son bassin oriental ; maintenir un blocus rigoureux dans tout l'Archipel, à l'entrée des Dardanelles, sur la côte de Syrie, la côte d'Égypte, et défendre le canal de Suez. Cette mission est, on en conviendra, extrêmement importante.

La seule raison qui justifierait l'envoi d'une partie de nos forces navales dans l'impasse adriatique ne pourrait être que la conquête des territoires autrichiens par mer et ce n'est pas une petite affaire, avouons-le.

Raymond Lestonnat

### Les Communiqués

15 heures.

Entre l'Oise et l'Aisne, quelques contacts de patrouilles au cours de la nuit dans la région de Puisseleins.

En Champagne, notre artillerie a dispersé un convoi de ravitaillement sur la route de Ville-sur-Tourbe à Vouziers.

23 heures.

Entre la Somme et l'Avre, notre artillerie a bombardé près de la gare de Chaulnes des établissements occupés par l'ennemi. Ce tir a provoqué un incendie suivi d'explosions.

Au nord de l'Aisne, sur la route de Corbeny, une colonne ennemie a été prise sous notre feu et dispersée. Aux environs de la ferme du Choléra, un tir violent de nos batteries a causé des dégâts importants aux tranchées de l'adversaire. Actions d'artillerie intermittentes sur le reste du front.

### LA GUERRE AÉRIENNE

Un avion ennemi a lancé sur les faubourgs de Lunéville trois bombes qui n'ont causé aucun dégât. Un autre appareil ennemi a dû atterrir près de Flin. Les deux officiers qui le montaient ont été faits prisonniers près d'Ogeville (sud-est de Lunéville).

### MINISTRES FRANÇAIS À LONDRES

Un communiqué de l'agence Reuter déclare que la mission française à Londres qui vient de prendre fin avait pour objet la continuation des conversations inaugurées à Paris dans le but d'assurer une coordination parfaite dans la poursuite de la guerre. De nombreuses questions navales, militaires, économiques et diplomatiques, d'un intérêt général, ont été prises en considération ; en outre, d'autres questions d'un intérêt plus technique. Des conversations ont eu lieu non seulement entre les ministres des deux cabinets alliés, mais aussi avec les représentants de différents services ministériels plus particulièrement intéressés. Les décisions que l'on a pu prendre demeurent nécessairement secrètes, mais on peut affirmer que la dernière conférence a fourni l'évidence très claire de la parfaite unité de vues, de détermination et de confiance mutuelle dans la poursuite de la guerre jusqu'au résultat final.

M. Briand, président du Conseil, et la mission française, rentrant à Paris, ont quitté Londres, hier matin, par un train spécial. L'ambassadeur de France, le conseil de l'ambassade et les représentants du gouvernement anglais ont pris congé du premier ministre sur le quai de la gare.

## Hors d'œuvre

Billet à M. Dieudonné, forçat

Devons-nous croire, Monsieur, à l'authenticité de la lettre publiée sous votre signature par la Victoire, qui se souvient de s'être appelée la Guerre Sociale ?

Car il y a, dans certaines salles de rédaction, des journalistes spécialement chargés de confectionner les « Lettres de soldats français » ; d'autres rédigent avec talent les « Carnets de soldats boches » ; il se pourrait qu'un publiciste épris de nouveauté eût créé la rubrique du « Courrier des bagnards ».

Mais non ; votre lettre est bien du style dont naguère, en cour d'assises, aux côtés de Bonnot et de Raymond-la-Science, vous défendiez les droits de l'individu contre la Famille, la Patrie, et la Société ; les droits du bandit sur la sacoche et la vie du garçon de recettes.

Aujourd'hui, vous avez réfléchi ; vous retournez votre casaque de forçat ; vous voyez, vous croyez, vous êtes désabusé ; comme plusieurs autres, vous avez pour la Patrie une dévotion ardente de néophyte. Et vous demandez qu'on vous rende votre carabine. Pas pour tirer sur les employés de banque. Pour tirer sur les Boches.

Vous écrivez : « En temps de guerre, la bravoure supplée au casier judiciaire immaculé. La bravoure est la qualité essentielle du soldat. Or, les forçats sont braves. Donc... »

Voilà un fameux sophisme... D'abord, rien ne supplée au casier judiciaire. Un honnête homme qui, réformé ou exempté, veut contracter un engagement volontaire, doit fournir, d'abord, un certificat de bonne vie et mœurs. Et ce n'est pas parce que vous revenez de Cayenne et que vous avez beaucoup fréquenté la magistrature dans votre jeunesse qu'on peut vous dispenser de cette formalité.

Non, décidément, on ne peut pas vous rendre votre carabine. Elle est en mains.

Les forçats sont braves ; vous vous portez garant de cette bravoure, en vous appuyant sur l'autorité du ministère public. Les forçats ont prouvé leur bravoure en étranglant de vieilles dames, en forçant des coffres-forts, ou en s'amusant à reproduire, sur des chiffons de papier, la signature du caissier de la Banque de France.

Pourquoi n'allez-vous pas offrir vos services au kronprinz ?

ZETT

### Dans la rue

Dimanche dernier, boulevard Beaumarchais, un territorial en permission se promenait avec sa famille. Le temps était doux ; le soldat avait cru pouvoir remplacer par un imperméable sa lourde capote couverte de la boue des tranchées. Le reste de sa tenue était réglementaire. Un beau garde municipal l'aperçut, lui demanda son livret militaire. Puis, tirant son propre carnet, il y inscrivit cette mention :

« A. B..., soldat de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> d'infanterie, \* compagnie, secteur postal n° 9 a été rencontré sur la voie publique en tenue civile. »

Puis, il dit d'un air satisfait : — Quand vous serez de retour là-bas, vous aurez de mes nouvelles.

— Je n'espère pas que vous veniez m'en apporter vous-même, répondit tranquillement le poilu.

Mais le garde municipal s'était déjà éloigné, au pas de parade. A quelques pas de là, un jeune officier, assis à la terrasse d'un café, buvait un apéritif avant l'heure réglementaire.

Le garde municipal passa près de lui... et ne le vit pas.

### Pourquoi ?

Une circulaire du 12 janvier décide qu'aucun permissionnaire, à l'exception de ceux à destination de Paris ou de sa banlieue, ne pourra passer par cette ville. Cette prescription n'est pas applicable aux officiers.

Les soldats qui vont en permission sont ainsi souvent obligés de faire de longs détours pour éviter de passer par Paris, la ville défendue. Autant de pris sur la durée de leur permission.

Craint-on pour eux les distractions de Paris ? Ou bien craint-on qu'ils ne voient comment les embusqués savent se distraire ?

### Les beaux titres

Du journal l'Auto :

1.500.000 ANTI-ALCOOLIQUE REÇUS PAR M. RIBOT

On peut se demander si le défilé sera terminé avant la fin de la guerre.

### « Chameaux-chées » héroïques

En vue de la fameuse attaque annoncée depuis si longtemps contre le canal de Suez, l'autorité militaire allemande a réquisitionné à la grande ménagerie Hagenbeck, de Hambourg, tous les chameaux dont cet établissement pouvait disposer.

Depuis quelque temps, on voit sur les hippodromes voisins de Berlin des soldats du kaiser, grimés à bord du « vaisseau du désert », et s'entraînant au roulis et au tangage de ce transport spécial.

Et des appareils cinématographiques, avec la permission des autorités, enregistrent ces films originaux... Il s'agit, quoi qu'il arrive, de présenter dans les ciné-

mas berlinois « les troupes allemandes sur les bords du Nil. »

### Le poilu n'est pas riche

Avec cinq sous par jour, le poilu ne peut pas se payer des cigarettes de luxe. Il est contraint, s'il veut fumer, de fumer le tabac de troupe.

Un de nos correspondants, au lieu de fumer son paquet de cent grammes de tabac réglementaire, s'est amusé à le tricier. Il nous envoie, en trois lots, le résultat de cette analyse :

1<sup>er</sup> lot : 25 grammes de tabac loyal, pouvant être fumé, à la rigueur, en cigarettes ou dans la pipe.

2<sup>e</sup> lot : 25 grammes d'une poudre d'aspect douteux mais ayant l'odeur du tabac, et pouvant être prisée.

3<sup>e</sup> lot : 25 grammes de bâchettes pouvant servir à allumer du feu.

Le tout, mélangé, s'appelle : « Scaferlati pour la troupe. 1 fr. 50 le kilogramme... ». C'est bien cher.

### Croix de fer

M. G. Davidsohn, député socialiste au Reichstag, vient de recevoir la croix de fer.

Voici pour quelle action héroïque M. Davidsohn a été distingué par le kaiser : Lorsqu'en décembre 1914, on vota sur le deuxième crédit de guerre, Davidsohn s'était joint au groupe de la minorité socialiste et avait quitté la salle avec une vingtaine de ses collègues. Or, dans les votes pour les crédits suivants, Davidsohn fit sa compagnie aux camarades, et se rallia courageusement au parti du plus fort.

Le plus fort lui a offert la croix de fer ; ce qui prouve que le courage est toujours récompensé.

### Crosse en l'air

Un de nos lecteurs s'indignait dernièrement d'avoir entendu au Pathéphone la chanson des mutins du 17<sup>e</sup>.

Un autre de nos lecteurs nous transmet aujourd'hui une carte postale qu'on vend chez tous les papetiers de Béziers, ainsi qu'à Montpellier. Elle est intitulée : « Les mutins du 17<sup>e</sup> dans les allées » ; on y voit défilés des soldats, débraillés, tenant leurs fusils crosse en l'air.

Comment laisse-t-on encore se perpétuer par l'image un aussi fâcheux souvenir ?

### Fausse monnaie

Communiqué de la mairie d'une commune voisine de Paris, donnant les résultats des quêtes faites pour la « Journée du Poilu » :

Total : 623,20 dont 286 francs de bijoux.

« A déduire : 47 fr. 80 pièces fausses ou démonétisées, jetons sans valeur etc. »

La proportion est honorable pour les donateurs. En temps de paix, un statisticien a calculé que les bourses servant aux quêtes dans les mairies et dans les églises, à l'occasion de mariages, recevaient 35 0/0 de pièces en plomb ou n'ayant pas cours en France.

## L'AVIATION au-dessus de tout

Sous ce titre, l'éditeur Crès a réuni en brochure les articles de notre collaborateur Jean Ajalbert, dont les lecteurs de l'Œuvre ont eu la primeur ; nous n'osons donc pas faire ici l'éloge de l'écrivain, dont la campagne, d'abord isolée, n'a par tardé à rallier toute la presse et à émouvoir le Parlement.

En provoquant le débat public, par ces chroniques d'une documentation certaine et d'une forme si brillante, Jean Ajalbert a fait œuvre nationale ; il a écrit un chapitre d'histoire ; il ne s'est pas borné à la polémique ; dans la préface inédite, malheureusement sacrifiée par la censure, l'auteur affirme sa foi irrésistible dans l'avenir de l'armée aérienne.

Nos lecteurs peuvent se procurer l'Aviation au-dessus de tout, en demandant à l'Œuvre la brochure in-18, 106 pages, 0 fr. 95.

## LES PRISONNIERS BLESSÉS SERONT SOIGNÉS EN SUISSE

Le gouvernement avait été sollicité par M. Pasqual, député du Nord, d'obtenir du gouvernement allemand que nos prisonniers grièvement blessés — fussent soignés en Suisse. M. Briand vient de faire connaître à M. Pasqual qu'il « espère obtenir l'hospitalisation en Suisse des prisonniers blessés qui ont besoin de soins particuliers, dont ils ne sauraient bénéficier en captivité, et qui pourtant ne peuvent être rapatriés, leur état n'excluant pas une utilisation militaire future ».

M. Briand ajoute qu'il a tout lieu d'espérer que le premier convoi de prisonniers devant bénéficier des mesures adoptées sera dirigé à bref délai vers la Suisse.

## Une « Journée serbe »

Il y a quelques mois, plusieurs députés avaient soumis au gouvernement, qui l'avait agréée, l'idée d'organiser une « Journée » au profit de la Serbie. Les cruelles épreuves qu'a subies cette nation rendent plus urgente cette organisation ; aussi le ministre de l'intérieur, M. Malvy, en a entretenu, hier, la commission d'assurance et de prévoyance sociale de la Chambre.

La commission a accepté, à l'unanimité, l'organisation de cette « Journée » dont les détails seront bientôt fixés.

## A la Chambre

### LE PROBLÈME DES LOYERS

On proroge les élections de conseils municipaux, généraux et d'arrondissements ; on ajourne la fixation de l'interpellation sur l'aviation et on aborde le problème des loyers.

Ce n'est qu'un lever de rideau. M. Emile Bender parle le premier.

« Ajourner le problème, dit-il, ne serait pas le résoudre. »

La question des loyers, selon l'orateur, concerne les baux à terme, les baux urbains, les loyers proprement dits. On ne peut donner la même solution à ces trois espèces de contrats. Il ne traitera que la question des loyers urbains.

Tout d'abord : les locataires. Ils sont de trois sortes : ceux dont les sources de revenus ont été taries ; ceux dont la situation n'a pas été modifiée ; ceux qui ont réalisé des bénéfices du fait de la guerre.

Il ne saurait être question d'exonérer les locataires des deux dernières catégories. Pour les autres, c'est à des juges, ou plutôt à des arbitres, de trancher la difficulté, après examen de chaque cas particulier.

Voyons maintenant les propriétaires. Tous ne sont pas des spéculateurs ; il en est de durement éprouvés et qui sont écrasés par la dette hypothécaire. D'autres, au contraire, ont fait des placements de spéculation. Ce sont là les gros propriétaires qui font la loi aux locataires. C'est le cas, surtout, de certains propriétaires de Paris. Ils réclament la stricte application du droit commun.

Qu'ils me permettent de leur dire qu'en ce moment, émet M. Bender, le droit commun n'a pas le sens commun. (Applaudissements.)

Il faut prévoir des résiliations, des exonérations, des délais en faveur de ceux qui risquent leur vie pour la patrie.

M. Bender veut qu'on aille plus loin à l'égard des grands blessés et de ceux de la guerre à ruinés. La procédure des prud'hommes, en bien des cas, serait utilement appliquée.

M. Lairolle succède à M. Bender. Il envisage la question au point de vue juridique. Il faut d'abord, à son avis, liquider le moratorium des loyers qui engendrerait les troubles les plus profonds.

L'exemption, pour les mobilisés, juste en soi, a entraîné les abus les plus regrettables. Des militaires de grade relativement élevé, ayant conservé des commerces prospères ou ayant des fortunes suffisantes, ont profité du moratorium pour ne pas remplir leurs obligations envers leurs propriétaires.

L'orateur accepte le texte de la commission qui accorde des réductions au locataire justifiant qu'il a été privé, par suite de la guerre, des avantages d'utilité ou d'usage de la chose louée. Quant au recours des propriétaires, M. Lairolle l'estime juste et nécessaire. Il proposera donc à la Chambre d'accorder aux propriétaires le droit de recours.

M. Marcel Cachin lui succède. Il déclare parler au nom du parti socialiste. Avec lui, les propriétaires passent un mauvais quart d'heure.

Il ne veut pas que les propriétaires qui ne sont pas dans la misère puissent se dérober derrière les revendications légitimes des petits propriétaires réellement éprouvés, et qu'une partie de l'argent public, dont la défense nationale aura besoin, soit détournée de sa destination.

Et M. Cachin déclare : Nous demandons que les mobilisés soient exemptés de tout paiement pendant la guerre et les mois qui suivront la cessation des hostilités. (Applaudissements.)

Voilà une déclaration qu'il est nécessaire de faire de la façon la plus nette (Très bien). Ceux de l'arrière qui, en petit nombre, n'auront pas souffert de la guerre ou en auront tiré des bénéfices, seront en dehors de cette mesure bienveillante.

Il faudra que tous ceux qui se trouvent privés de leurs ressources soient, d'une façon définitive, à l'abri des exigences de leurs propriétaires. (Très bien.)

Je sais qu'il y aura une foule de questions d'espèces à résoudre et nous sommes disposés à accepter l'institution des commissions arbitrales.

Seulement, il faudra faire de ces commissions non pas des tribunaux, mais des réunions de jurés amiables, qui rendent des décisions rapides et claires.

Tel est le thème du discours de M. Cachin, qui dure jusqu'à 6 h. 30.

Aujourd'hui, interruption du débat sur les loyers, et discussion sur les fantaisies de la censure.

Jean Draut

## AU PARLEMENT

### Le matériel de guerre

La Commission de l'armée de la Chambre a reçu communication par le général Péday, de documents statistiques relatifs à la fabrication de notre matériel de guerre.

MM. Mignot-Boziron et Palé ont ensuite présenté diverses observations sur l'utilisation de certains engins de protection.

Les nominations des officiers supérieurs

M. Viollette a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à ce que, en temps de guerre, aucun lieutenant-colonel ne puisse être promu au grade de colonel, ni aucun colonel au grade de général de brigade, et ce, même à titre temporaire, s'il n'a pas exercé effectivement sur le front, pendant six mois, au moins, le commandement d'une unité combattante correspondante à son grade.

## Chez nos alliés

### A PETROGRAD

#### Le soldat russe

Je ne puis terminer ces quelques lignes d'impressions recueillies à Pétersbourg sans dire un mot du soldat russe, qui mérite toute notre admiration et toute notre confiance.

Les hommes actuellement mobilisés sont encore des hommes jeunes et des hommes superbes, pour la plupart, toujours des paysans. J'ai pu suivre l'instruction qui leur est donnée, pendant un mois environ, et puis celle des premiers jours au lendemain de l'enrôlement, jusqu'à celle qui leur est donnée à la veille du départ sur le front. Pétersbourg, en effet, regorge de troupes de tous les degrés d'instruction.

Le soldat russe est doux, docile, gai, généralement grand et bien bâti, il est gracieux et souple, et il est vraiment le chef que les procédés d'instruction s'inspirent trop de l'automatisme allemand.

Il est curieux de voir les efforts que font les recrues pour apprendre à marcher d'un pas saccadé et lourd, alors qu'elles ont un pas national si léger, pas qu'elles comprennent d'ailleurs insensiblement et qu'elles ne perdent pas définitif, sauf dans les manœuvres de parade.

Ces gens sont intelligents, quoique illettrés ; ils comprennent vite, et peu nombreux sont les arriérés qu'il faut instruire à part. Ils sont patients, attentifs, pleins de bonne volonté ; aussi les exercices se font-ils posément, sans tapage, sans cris. Les sous-officiers procèdent, de leur côté, avec douceur, avec patience, et on est vraiment émerveillé quand, au bout de quelques jours, revoyant les mêmes unités, on constate les progrès réalisés.

Journellement aussi on s'aperçoit de la transformation de l'équipement et de l'armement. Les uniformes dépareillés ont presque complètement disparu, la chaussure est superbe, les vêtements sont chambrés, les fusils ne font plus défaut. Les unités ont belle allure et inspirent confiance. On sent que ce sont là des troupes solides, déterminées et sur lesquelles on peut compter.

J'ai remarqué, entre autres choses, l'importance toute particulière que les Russes donnent à l'estime à la balonnette. Elle fait l'objet d'une double préparation, individuelle et par unités constituées, et il ne se passe pas de jour qu'une partie du temps ne lui soit consacré.

En dehors des mouvements réguliers, enseignés par la théorie, le terrain a été préparé à plusieurs endroits pour des exercices pratiques fort intéressants.

Pour l'exercice individuel, une tranchée de deux mètres de longueur. A 1 m. 50 d'intervalle sur le parapet, deux sacs remplis de paille figurent le buste de deux fantassins. Le long de ces sacs suspendus à une potence une perche inclinée en avant représente le fusil avec sa balonnette, ces perches pouvant pivoter à droite et à gauche.

En avant de la tranchée, au milieu de l'intervalle entre les deux fantassins figure, un troisième sac de paille, avec sa perche, figure un fantassin déjà sorti pour l'assaut.

La recrue est placée à trente ou quarante mètres de l'obstacle. Au commandement, elle s'avance au pas de charge, en possédant les hurrahs réglementaires, et elle doit, sans la manquer, parer successivement la menace des trois fusils ainsi figurés en faisant dévier les trois perches à droite ou à gauche, transpercer les trois sacs de paille, sauter dans la tranchée et prendre, face en arrière, la position du tireur à genoux pour commencer le feu contre les troupes de renfort qui pourraient déboucher des secondes lignes.

J'ai vu le même homme recommencer jusqu'à seize fois cet exercice, toujours avec vigueur, avec entrain et bonne humeur jusqu'à ce qu'il ait réussi à abattre les obstacles rencontrés et à prendre correctement sa position dans la tranchée. J'ai vu le sous-officier qui commandait recommencer lui-même plusieurs fois l'exercice pour bien montrer à l'homme comment il fallait s'y prendre et cela, lui aussi, avec calme et bonne humeur.

Les exercices d'ensemble sont les mêmes et se font sur un front assez étendu, agencement d'obstacles : trous, buttes, piquets, etc., etc.

Les jours étant très courts, les manœuvres continuent la nuit, jusqu'à l'heure de la soupe. Il est curieux et impressionnant de voir tous ces mouvements accomplis avec la même régularité dans l'obscurité transparente de ces climats, sur une épaisse couche de neige et par un froid de 12 à 20 degrés.

La première fois que j'ai rencontré des troupes à l'exercice, c'était un matin. Je les avais regardées avec beaucoup d'intérêt. Elles faisaient de l'ordre dispersé, des déplacements en tirailleurs, avec feux à genoux ou couchés. J'avoue que je plaçais ces hommes de faire pareille besogne dans cinquante centimètres de neige, par un froid si rude et que, rentrant, je m'étonnais qu'ils puissent maintenir en si bonne santé et en si belle humeur de telles masses par un si dur climat. Tout en faisant ces réflexions et en continuant mon chemin, je traversai un square dont les bancs étaient garnis de bonnets et de nourrices surveillant des babies de deux à cinq ans jouant dans la neige sans être incommodés du froid. Et cela me consolait.

En résumé, nous pouvons compter de la façon la plus absolue sur la Russie, sans nous préoccuper autrement, comme certains pessimistes, de sa situation intérieure. Les Russes sont aujourd'hui unis ; comme tous ils ont senti la nécessité de faire bloc devant l'ennemi. Ils sont un peuple d'une puissance formidable à qui il ne manquait que de l'union et de la méthode.

Ils ont fait l'union ; la méthode, nous la leur avons donnée.

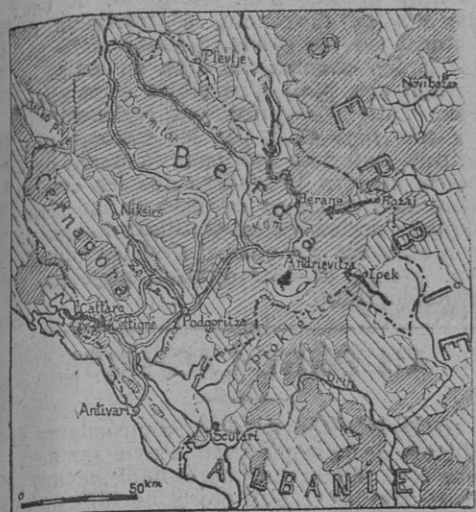
## AU SÉNAT

Le Sénat procède aux votes pour la nomination de neuf membres de la Commission d'instruction de la Haute-Cour (événement). Sont nommés : MM. Girard, Cordélet, Guérin, Rattier, Saint-Germain, Vallé, Jeannequin, Régismansel, Vidal de Saint-Urbain.

Le vice-président sera M. Savary. Avant de s'ajourner au jeudi 27, le Sénat fait une ovation à M. Noël, le sénateur de l'Oise, qui est revenu séjéger après dix-sept mois de captivité en Allemagne.

Réalités géographiques

# La Forteresse monténégrine



Depuis quelques jours, le Monténégro nous mène de surprise en surprise : forcement de la position réputée imprenable du Lovcen, capitulation, paix séparée annoncée puis démentie, fuite du roi en Italie... Quel est le journaliste ayant pris la plume pour parler du Monténégro qui n'ait à s'accuser d'un jugement téméraire ? Au lieu de nous évertuer à écrire l'histoire dans l'instant même où elle est en train de se faire, il y aurait parfois avantage à exposer la géographie qui fixe le cadre des événements.

On comprend facilement le prix attaché par les Autrichiens à la position du Lovcen. C'était le seul point faible de la rade la plus formidablement défendue par la nature et par les hommes. Du haut de ses 1.750 mètres, l'admirable panorama des Bouches de Cattaro se déroule comme un plan en relief, avec ses passes étroites entre les éperons calcaires, ses baies aux eaux d'un bleu profond dominées par des pentes burinées de ravins aussi réguliers que les hachures d'une carte. Les forts, la ville sont à vos pieds ; on croirait pouvoir y lancer à la main une bombe. De là, nous aurions pu rendre intenable le repaire des sous-marins et des torpilleurs qui gênent nos communications en Afrique. Il est trop tard. Mais était-il trop tard pour défendre le reste du Monténégro ? Avant de le décider, il aurait été bon d'y regarder de plus près.

Imaginez les aspects les plus agréables de nos Causses et des chaînes calcaires provençales, revoyez les photographies récemment publiées du Carso, où les Italiens luttent pour Trieste ; vous aurez une idée du paysage dominant au Monténégro.

Les deux tiers de la surface sont au-dessus de 1.000 mètres et se hérissent de véritables massifs alpins. Les trois quarts sont formés de calcaires où l'eau, précipitée en averses torrentielles, disparaît par mille fissures. Avant l'établissement d'une canalisation, Cetigné buvait, en été, la neige du Lovcen, apportée à dos d'âne. En bien des points encore, quand les citernes sont vides, à la fin des étés brûlants, on puise aux creux où se conserve la neige, soigneusement recouverte de branchages.

Dernier bastion de ces hautes terres pierreuses qui bordent toute la côte dalmate de la Croatie à l'Herzégovine, le Monténégro se défend par la sécheresse de son sol autant que par ses sommets abrupts. La citadelle n'est pourtant pas sans points faibles. Une fissure, qui s'élargit vers le sud, la traverse, séparant la Cernagora de la Berda.

La Cernagora, ce sont les plateaux couverts de neige en hiver, entièrement privés d'eau en été, où Cetigné se niche dans une de ces dépressions fermées appelées polje.

La Berda, ce sont les plateaux et les montagnes où naissent le Lim et le Tara. Le Dormitor et le Kom y dressent, à plus de 2.500 mètres, des cimes déchiquetées dominant de belles forêts de sapins et de hêtres. Les vallées sont de véritables fossés, dont les bords, tombant presque verticalement de 1.000 à 8.000 mètres, s'écartent à peine de 2 kilomètres. De plus en plus profondes et étranglées vers le nord, elles s'élargissent vers le sud, où les ruisseaux se ramifient dans les schistes qui forment le sous-bassement du bloc calcaire. La Berda du nord, toute calcaire, opposait à l'avancée des Autrichiens ses hauts plateaux et ses gorges privées de toute route carrossable. La Berda du sud, en partie schisteuse, avec ses prairies, ses eaux courantes, ses vallées plus larges où circule la route de Podgoritza à Andrievitza, était défendue par la barrière formidable du Prokletié, que les assauts les plus violents vers Ipék n'avaient pu forcer.

Cernagora et Berda paraissent aussi imprenables, à condition de n'être pas totalement investies, de pouvoir respirer et communiquer avec les plaines albanaises par la brèche qui les sépare. Suivez du nord-ouest au sud-est cette ligne vitale du Monténégro, vous traversez des bassins fermés au sol humide et fertile : poljes de Gtchko et de Niksics, séparés par des cols faciles,

où une trainée de schistes donne des sources ; vous abordez la vallée de la Zéta, véritable serre chaude en été, terre bœnie longtemps convoitée par les montagnards de Cetigné, et vous débouchez dans la plaine de Podgoritza, gagnée par les alluvions de la Moraca, sur le lac de Scutari, où s'élevaient vignobles et vergers, plantations de mûriers, champs de tabac, de légumes et de céréales à double récolte. Une bonne route suit la plus grande partie de ce sillon, avec embranchements de Podgoritza sur Cetigné et Antivari, d'un côté, sur Andrievitza, de l'autre.

C'est par là que les Turcs ont pénétré dans toutes leurs campagnes contre le Monténégro : Kuprulu pacha, en 1714, aussi bien qu'Osman pacha, en 1852. L'attaque autrichienne sur Gacko ne pouvait aboutir à Niksics par des pistes de montagne ; mais une offensive sur Podgoritza pouvait déboucher de Cetigné par la route carrossable, après la prise du Lovcen.

Est-ce la crainte de ce coup qui a décidé le roi Nicolas à rendre son épée ? Des calculs moins honorables se sont-ils présentés à son esprit ? En tout cas, il semble bien que les soldats aient hésité à suivre leur chef.

L'histoire des dernières heures de résistance de la forteresse monténégrine reste obscure. Mais on peut se rendre compte des conditions qui lui ont permis de tenir aussi longtemps, et de celles qui devaient amener sa chute.

François Lebon

## L'ÉTOILE ROUGE

Le scandale Lombard nous a amenés à parler des « Amitiés musulmanes ». De Neuilly où cette société avait créé un hôpital musulman dont le médecin-politicien était comme par hasard le médecin-chef, nous avons dû descendre jusqu'au Boulevard où sont établis les bureaux de l'Étoile Rouge. Et nous y avons trouvé installé un personnage qu'on ne s'attendait pas à trouver là : un Turc. Et un Turc sur les sentiments duquel il y a lieu de ne pas trop se fier. Si l'agit le docteur Loufi dont l'Œuvre a déjà parlé dans ses numéros des 6 et 10 novembre et du 10 janvier.

Bien qu'il soit seulement secrétaire général de l'Association, ce Turc qui la fondee en est le grand manitou. Les hommes politiques français qui lui ont accordé un peu légèrement leur patronage n'ont ni le temps ni les moyens de s'en occuper et ils ont remis tous leurs pouvoirs à cet étrange « amfi » des musulmans.

Un homme qui le connaît bien et qui a donné des preuves de son amitié envers la France, le général Cherif pacha, dont nous avons eu le tort de ne point écouter les avis éclairés sur le gouvernement des Jeunes Turcs, ses compatriotes, qui ont essayé de l'assassiner comme on s'en souvient. — le général Cherif pacha dresse contre le docteur Loufi, un acte d'accusation que nous renierait pas le plus implacable ministre public.

Dans une lettre qu'il a adressée aux personnalités connues comme s'intéressant au Foyer musulman, il commence par poser cette question :

Sans doute, quand il s'est trouvé face à face avec l'évidence, le gouvernement a pris contre certains hommes et certaines institutions qui ont surgi de terre depuis la guerre, des mesures de sauvegarde auxquelles les bons Français et les amis de la France ne sauraient trop applaudir en ces heures terribles où se joue le sort de ce pays. Et une question se pose angoissante : le gouvernement a-t-il pris toutes les mesures nécessaires et le devoir ne s'impose-t-il pas à chacun de nous tous de lui signaler les hommes et les institutions qui sous une enseigne patriotique ou francophile dissimulent d'autres amitiés qui ne sont pas françaises ?

Sa réponse ne se fait pas attendre. Il déclare que c'est précisément le cas des « Amitiés musulmanes » créées par le docteur Loufi après la dissolution d'une autre société franco-ottomane qu'il avait fondée en vue de faire des affaires en Turquie et qui se trouva sans objet le jour où la Turquie déclara la guerre aux Alliés.

À l'insu des hommes politiques qui, séduits par le titre, lui ont donné leur adhésion, ces « Amitiés musulmanes » « ne sont rien moins qu'une succursale à Paris du « Comité Union et Progrès » et un centre de propagande panislamique hostile à la France ».

Les institutions suivant généralement les inspirations de leurs fondateurs, elles valent ce que valent les hommes. Quel est donc ce docteur Loufi ? Le général Cherif pacha va nous le dire :

Depuis l'arrivée au pouvoir du « Comité Union et Progrès », le docteur Loufi ne s'est jamais montré partisan d'une politique nettement définie, pour la raison bien simple qu'à chaque occasion qui lui paraît favorable et avantageuse, il ne pense qu'à se faire une situation et à faire oublier le discrédit moral dans lequel la grande majorité de ses compatriotes le tient.

À la suite de la révolution en 1908, il s'est posé pendant quelque temps en adversaire du « Comité Union et Progrès ». Quelques mois plus tard, pour obtenir le poste de consul général de Turquie à Paris, grâce à la protection très efficace de certains hommes politiques français qui d'ailleurs ne lui épargnent toujours pas leur sollicitude bienveillante, il s'est rangé ouvertement du côté du « Comité ».

Ici l'ancien homme d'Etat ottoman incrimine l'intégrité du consul qui nous occupe et nous passons sous silence les

accusations qu'il porte contre lui, notre but étant simplement de montrer que ce Turc n'est nullement qualifié par son passé pour occuper la place qu'on a eu la faiblesse de lui laisser prendre. L'accusateur d'aujourd'hui ne nourrit contre le docteur Loufi aucune rancune personnelle puisqu'il faillit être son défenseur.

Ignorant tous ces faits et ne le connaissant pas sous son vrai jour, j'ai intercedé en sa faveur, pendant son dernier séjour à Constantinople, en décembre 1912, auprès de Gabriel Noradounghiaï effendi, ministre des affaires étrangères sous le cabinet de Kiamil pacha, qui m'a répondu qu'il serait très heureux de m'être agréable.

Il m'a remis le dossier concernant le docteur Loufi et m'a déclaré que, si je maintenais ma recommandation, après en avoir pris connaissance, il acquiescerait à ma demande. Le lendemain, en rendant le dossier en question au ministre, je me suis excusé auprès de lui de m'être occupé de pareille f...

Les principaux membres de l'opposition n'ayant pour lui aucune considération, le docteur Loufi, changeant encore une fois son fusil d'épaule, s'est rangé à nouveau du côté du « comité » qui l'avait relevé de ses fonctions de consul général de Turquie à Paris. Dans le Temps du 7 janvier 1914, il publiait un article-plainte en faveur de Djémal pacha, qu'il qualifiait de « vraiment francophile ».

Si nous en croyons le général Cherif pacha, le protecteur du docteur Loufi, est ce même Djémal pacha à qui la France avait ouvert, en 1914, toutes grandes les portes de ses arsenaux à Toulon et qui, après la déclaration de guerre, a pris le commandement des troupes chargées d'envahir l'Egypte pour la ravir aux Anglais, alliés de la France. C'est toujours lui qui, en sa qualité de ministre de la marine, négocia l'achat du Gabon et de Breslau. Il a d'autres titres à une reconnaissance toute spéciale de notre part : c'est encore lui qui a conclu, à Paris, quelques mois avant l'ouverture des hostilités, l'emprunt de huit cent millions qui a servi à la préparation de la guerre contre la France. Et comme nous faisons grandement les choses, nous lui avons donné, avec notre argent, le grand cordon de la Légion d'honneur.

En matière de conclusion, le général Cherif pacha écrit ceci :

Le passé du docteur Loufi constitue des preuves très convaincantes qu'il serait imprudent d'avoir confiance en lui et de lui laisser surtout les mains libres en lui accordant pleins pouvoirs dans une association composée de musulmans de toutes classes et de haute notoriété française. Il cherchait, d'une part, à abuser de son autorité par le gaspillage financier comme il le fit lors de la gestion de son consulat général à Paris, et, de l'autre, à jouer double jeu avec l'élément musulman, auquel il tient des propos peu compatibles avec la vigilance déployée sur le front, et dont les sentiments ne seront pas encore franchement favorables à la France tant que les nombreuses questions locales ne seront pas tranchées de façon équitable en faveur de ses colonies musulmanes.

Et le général Cherif pacha, qui nous a confirmé tous ces renseignements, dont il tient à prendre la responsabilité personnelle, a ajouté qu'il ne lui serait nullement difficile d'en faire la preuve.

L'ami des Jeunes-Turcs et de Lombard voudra-t-il comprendre qu'il n'est pas à sa place à la tête des « Amitiés musulmanes » ou bien les personnalités politiques, scientifiques et artistiques qui lui ont imprudemment accordé leur patronage devront-elles se retirer, comme plusieurs d'entre elles l'ont déjà fait ?

### SIMPLE REPONSE

Le 23 novembre dernier, l'agence Havas publiait le vœu émis par le Conseil municipal de Prades disant en substance que les sénateurs et députés mobilisables devaient remplir leur devoir militaire comme les autres citoyens.

L'insertion de cette information fut interdite dans tous les départements par la censure, et M. Jules Delahaye, député, demanda pourquoi au ministre de la guerre.

Voici la réponse du ministre qui a paru, hier, dans le Journal Officiel :

Reponse à la question du 3 décembre 1915

Il a paru au ministre de la guerre, d'accord avec M. le président du conseil, que cette publication pourrait avoir des inconvénients au point de vue du maintien de l'ordre public.

### Est-ce bien la raison ?

Les abonnés au téléphone se plaignent depuis longtemps que leurs annuaires sont vides de près de deux ans et, par suite, fortement usagés. En outre, ils ne sont plus à jour et les suppléments qui indiquent les changements survenus depuis la dernière édition, n'étant pas reliés, sont vite en morceaux. Ils réclament donc de nouveaux annuaires, et avec raison.

À cela l'administration répond qu'elle avait bien l'intention de satisfaire ses clients, mais qu'elle doit y renoncer pour le moment, en raison des nombreuses et heureuses modifications qu'elle compte apporter dans sa prochaine édition. Tout ce qu'elle peut faire actuellement, c'est échanger les exemplaires trop « culottés » contre les exemplaires neufs qui lui restent du dernier tirage, et cela sous des conditions à déterminer ultérieurement.

Eh bien, nous croyons que cette bonne administration nous raconte une histoire. La vérité est tout autre. L'Annuaire des téléphones est bourré de réclames, depuis la première jusqu'à la dernière page et, dame, en ce moment, la publicité est difficile à obtenir, tandis que plus tard...

### Un camp de prisonniers dans l'Allier

Nous avions parlé dernièrement de prisonniers allemands qui, dans un camp de l'Allier, jouissaient d'un traitement de faveur. Notre informateur avait oublié de nous dire qu'il s'agissait, en l'espèce, de 350 prisonniers de guerre alsaciens-lorrains, occupés, sur réquisition militaire, à des travaux de bûcherons. Il est assez naturel que les Alsaciens-Lorrains, qui, demain, seront des Français, soient mieux traités par nous que les Austro-Allemands. La bienveillance dont on a fait preuve vis-à-vis d'eux les a déjà rapprochés de leur vraie patrie. Soigneusement triés par des hommes qui sont à même de juger de leurs sentiments, ils donnent toutes les garanties désirables. Quand donc nous exigeons que les prisonniers allemands ne soient pas ménagés chez nous plus que ne le sont les prisonniers français en Allemagne, il est bien entendu que, parmi les premiers, nous ne comptons ni les soldats originaires d'Alsace-Lorraine, ni les Polonais.

### L'arrivée de Garfoukel à Paris

Extrait de la prison de Saint-Julien. Garfoukel, accompagné des deux agents de la Sûreté qui l'ont filé et arrêté en Suisse, a pris, hier, le train pour Paris. Il est probable qu'il arrivera dans la nuit et sera directement écroué à la prison de la Santé. Dans ces conditions, le capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième conseil de guerre, espère pouvoir, dès aujourd'hui, procéder à l'interrogatoire du fugitif.

Mme Garfoukel a informé le juge-rapporteur du choix qu'elle avait fait de M. Charles Philippe pour défendre son mari, mais ce choix ne sera définitif que lorsqu'il aura été ratifié par Garfoukel lui-même.

### Nos ciseaux

### Les « aberrations » de M. Gauthier

De l'Intransigeant : Comme nous avons toujours énergiquement dénoncé les abus de la censure, — même quand cette déplorable institution ne s'attaquait pas à notre journal, mais à des confrères, — nous sommes bien à l'aise pour déplorer le nouvel incident par lequel le service de M. Gauthier a décidé, aujourd'hui, de faire parler de lui. La saisie d'un certain nombre de journaux à Paris et en province, motivée uniquement par l'insertion d'un communiqué du Monténégro, dont l'importance était nulle, semble indiquer qu'il règne encore dans ces bureaux un désordre déplorable.

Le ministère des Affaires étrangères affirme n'avoir pas même été consulté sur la suppression à faire. Comme il s'agissait pourtant d'une nouvelle d'ordre diplomatique, on se demande de quel droit le Bureau de la presse, n'étant pas, sur ce point, conseillé par le Quai d'Orsay, a pu de son propre chef, juger dangereux pour la Défense nationale le plaidoyer anodin du Monténégro.

Nous regrettons les incidents d'hier, mais ils auront une sanction parce qu'ils ont frappé quelques dreadnoughts de la presse, qui jettent ce main du feu par tous leurs sabords. Nous regrettons aussi encore les incidents passés, et qui s'attaquent ici et là à des confrères moins bien défendus. Lors de Paris-Midi ou de l'Œuvre, par exemple, sont frappés, ils enregistrent avec une vaillante cranerie l'injuste sanction, mais bien souvent leur plainte sonne dans le désert. Le jour où la solidarité de la presse ne sera pas un vain mot, ce qui sera fait à l'un devra être blâmé par tous les autres avec une indignation égale. Et tous les journaux s'entendront alors pour récuser une institution qui a fait son temps.

De la Liberté (M. Georges Berthoulat) :

Précisons les faits. La Liberté et nos deux confrères ont reçu de l'Agence Fournier en extrême dernière heure pour notre tirage, et en ce qui les concerne pour le tirage de leurs éditions de province, un communiqué du consulat du Monténégro à Paris. Ce document, en le comant, puisqu'il a paru plus tard ; il était parfaitement inoffensif. D'ailleurs le statut de la presse établi depuis les débuts de la guerre comporte que les dépêches d'agences — Havas, Fournier, Information — peuvent être tenues par les journaux comme ayant été visées ; attendu qu'elles sont soumises au contrôle préalable de la censure. Si ce contrôle est insuffisamment fait, la faute en est à la censure elle-même, non pas à la presse. C'est là une constatation de simple bon sens. Le même statut comporte que les journaux doivent être avertis des peines disciplinaires dont on voudrait les frapper. Or, la saisie d'avant-hier est motivée par la simple reproduction d'une dépêche d'agence et sans avoir donné lieu à aucun avertissement. Ainsi la responsabilité de la censure est doublement évidente... Mais le document reproduit était-il donc si dangereux ?

La censure elle-même a répondu à la question en autorisant dans la nuit la reproduction de ce communiqué, simplement allégué de quelques mots qui n'en modifient ni la tendance ni le fond.

Alors, pourquoi cet accès de rigueur ? Et comment a-t-il pu décoller toutes ses conséquences par la mobilisation des autorités sur tout le territoire ? Il faut que le public sache d'abord qu'en l'espèce le ministère de la guerre n'intervient que nominativement. Le général Gallieni décline toute responsabilité et, en effet, la sienne n'est pas en cause : les ordres portent l'estampille militaire, mais en fait ils sont donnés par la censure, et le ministre de l'intérieur exécuté. On sait que la censure est dirigée, depuis peu de temps, par M. Jules Gauthier, conseiller d'Etat. Or, M. Jules Gauthier ignorait que, les dépêches d'agences devant être d'abord censurées par lui, les journaux, en l'espèce, étaient couverts. Comment l'ignorait-il ? C'est que ceux qui lui ont transmis le service et les instructions ne lui ont pas dit. Voilà le point de départ. M. Jules Gauthier s'en excuse... Mais la gravité de la sanction, comparée à l'innocence du cas ? Là-dessus, M. le directeur confesse aussi s'être trompé, reconnaissant d'ailleurs que les affaires étrangères se sont bornées à de simples observations, mais que l'idée de la saisie vient de ses propres bureaux. Cepen-

dent, ceux-ci en donnent l'ordre. Il est transmis au cabinet civil du ministre de la guerre, qui n'a pas à examiner ni à saisir son chef, l'information n'étant pas militaire. Il passe au gouvernement militaire de Paris, qui l'envoie, dans les mêmes conditions de non-intervention, à M. Malvy, ministre de l'intérieur.

Il était trois heures et demie du soir. Il attend l'ordre et, une heure après, aussitôt reçu, il l'exécute, sans même savoir la cause de la mesure. M. Leymarie, c'est l'alter ego de M. Malvy et M. Malvy c'est le gouvernement. Leur devoir n'était-il pas de se saisir de la saisie, d'en peser les causes et les conséquences de concert avec la censure, d'en référer à M. Viviani, vice-président du Conseil, ou à tout autre ministre encore à son poste ?

Cependant, le Petit Parisien et le Journal, sous le coup de l'exécution par la police, émus de voir leurs paquets de numéros arrêtés ou égarés, et se disant que le lendemain dans les départements des millions de lecteurs seront privés de leur journal, protestent avec énergie. On prévient, — enfin ! — le cabinet du président du Conseil, qui fait éveiller M. Gauthier ; la mesure est rapportée, et on autorise la publication du communiqué monténégrin, très légèrement modifié dans la forme.

Il était trois heures du matin. A nouveau, tous les télégraphes de France marchent pour mettre en mouvement dans le sens contraire les commandants de région, les états-majors, les préfets, les commissaires spéciaux... Cependant, la place Beauvau ajoute une gaffe supplémentaire. Sa dépêche de contre-ordre disant de laisser les journaux avec le nouveau communiqué commençant par ces mots... et finissant par ceux-ci... portait justement les phrases du commencement et de la fin du communiqué interdit qui sont les mêmes dans les deux. De sorte qu'on pouvait recommencer à saisir...

De Paris-Midi (Henry Bérenger) :

S'il ne s'agissait de l'opinion publique et de la conduite même de la guerre, je me permettrais, en cet accident qui endommage nos confrères, quelque innocente ironie à leur égard.

Ils ne sont pas, en effet, les premiers à subir les extravagances de la censure.

D'autres journaux, avant les leurs, ont été caviardés, saisis, suspendus.

Qu'on dit alors ces grands quotidiens ? Qu'on fait ces grands confrères ?

Nous n'étions, évidemment, que des journaux d'opinion. Et notre tirage n'atteignait pas tout le monde. Mais, pour cela même, notre opinion n'en était que plus respectable et notre préjudice plus onéreux.

J'ai conscience et souvenir d'avoir everté alors nos collègues du Syndicat de la Presse qu'un jour le problème de la solidarité effective se poserait pour tous les journaux, grands ou petits, d'information ou d'opinion. J'allai même jusqu'à déposer une demande d'interpellation contre le ministre Viviani, qui disparut dans la semaine.

M. Briand, qui s'interchangea avec M. Viviani plutôt qu'il ne lui succéda, promit bien à la presse le rétablissement de ses libertés, mais n'en maintint pas moins l'illégalité de la censure.

Il l'aggrava même en mettant à la tête de son « Bureau de la presse » un conseiller d'Etat.

Le Conseil d'Etat s'était illustré pendant la guerre par la mort héroïque du conseiller Collignon, tombé à Veauquios comme portedrapeau du régiment de La Tour d'Auvergne.

Ce drapeau ne suffisait-il pas à la haute assemblée sans que M. Briand lui infligât l'humiliation des ciseaux de M. Gauthier ?

### Militaires pouvant travailler pour la défense nationale

Une circulaire du ministre de la guerre autorise jusqu'au 15 février 1916 :

- a) Les hommes du service auxiliaire de toutes classes non encore convoqués ;
- b) Les pères de six enfants du service armé de toutes classes ;
- c) Les hommes du service armé des classes 1888 et 1887

ayant exercé pendant un an au moins l'une des professions d'ouvriers du fer et du cuivre, ou d'ingénieur des arts et métiers, énumérées en un tableau joint à la circulaire, à demander d'être appelés avant les hommes de leur catégorie, pour être employés, sauf circonstances exceptionnelles, jusqu'à la fin des hostilités, dans les établissements travaillant pour la défense nationale.

Les intéressés devront adresser leurs demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent.

### Avis aux réfugiés

La préfecture de la Seine nous adresse la note suivante :

« Les réfugiés qui ont à se présenter à l'Hôtel de Ville de Paris pour retirer le certificat leur permettant d'échanger contre du numéraire les billets ou bons de monnaie émis uniquement par les villes des régions envahies sont informés qu'ils doivent apporter avec eux la « totalité » des billets ou bons restés en leur possession.

Il leur est rappelé en outre, qu'ils doivent être munis des pièces nécessaires pour justifier de leur identité et de leur qualité de réfugiés.

### LA SANTE DE PARIS

L'état sanitaire de la capitale continue à être des plus satisfaisants. Pendant la deuxième semaine de l'année, on a enregistré 833 décès au lieu de 853 pendant la semaine précédente et au lieu de 1.004, moyenne ordinaire de la saison.

### LA VIE CHÈRE

Sans que rien de bien particulier puisse en expliquer la cause, si ce n'est peut-être l'abondance des arrivages, une baisse très sensible, allant même jusqu'à quarante centimes par kilo pour certains quartiers, s'est manifestée hier, aux Halles Centrales, sur toutes les catégories de viande.

VIANDE	Le kilo
Pol-au-feu	1,20 à 1,60
Aloyau entier	1,40 à 2,90
Veau entier	1,90 à 3,40
Epaule de veau	1,90 à 2,40
Mouton entier	1,90 à 2,80

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## DÉPÊCHES PARTICULIÈRES de "l'Œuvre"

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

**La Bulgarie entend exploiter la Serbie**  
Bucarest, 15 janvier. — On mande de Sofia que le projet de budget pour 1916 prévoit une somme totale de 13 millions de francs pour les dépenses, au cours des six premiers mois de l'année, pour les territoires conquis sur la Serbie.  
L'administration de ces territoires aura lieu d'après les lois et règlements bulgares, et des instructions sévères ont été envoyées aux fonctionnaires bulgares chargés d'administrer les nouvelles régions pour qu'ils fassent exactement rentrer toutes les taxes directes et indirectes prévues par ces lois et règlements.  
Le projet de budget prévoit que l'impôt foncier, à lui seul, rapportera dans les territoires occupés en Serbie plus de 10 millions de francs, et que les impôts indirects pourront produire, s'ils sont bien appliqués, plus de 15 millions.

**Nouveaux crédits militaires bulgares**  
Bucarest, 15 janvier. — Le Sobranié a voté en deuxième lecture, après une intervention de M. Guenadieff, le projet de loi portant ouverture d'un nouveau crédit de 500 millions pour les dépenses de guerre.  
**La Grèce amnistie tous ses insoumis**  
Athènes, 20 janvier. — Un décret royal accorde amnistie pleine et entière à tous les sujets grecs, insoumis aux lois militaires, qui déclareront regretter leur acte et se présenteront aux autorités militaires. Certains pourront se racheter de leur temps de service en payant une somme fixe.

## AUTOUR DE SALONIQUE

**Les Alliés et les Grecs**  
M. Mariot Passage décrit ainsi, dans le Tageblatt de Berlin, ses impressions de Salonique :  
« Les impressions, pour parler franc, ne sont pas mauvaises; si l'on a pu enregistrer quelques froissements au début, il n'y a pas eu de bagarre (Keilereien) entre les Anglais et les Grecs, comme on l'a raconté dans certaines feuilles allemandes. Quant aux Français, ils sont universellement aimés (beliebt) et ont les meilleurs rapports avec les autorités et le peuple grec. D'ailleurs, on ne les voit jamais flâner dans les rues de la ville : ils travaillent. »

## L'explosion de Lille racontée par un Allemand

Amsterdam, 20 janvier. — Le correspondant du Lokal Anzeiger à Lille écrit au sujet de l'explosion récente qui s'est produite dans cette ville :  
« A 4 h. 30 du matin, un ouragan vint soudain troubler mon sommeil, la maison entière fut secouée de telle façon que la fenêtre s'ouvrit violemment toute grande, avec un fracas de verre brisé et de maçonnerie qui s'écroula.  
« Ma première pensée fut qu'un gros obus était tombé ici, je m'élançai vers le commutateur électrique, sans obtenir de lumière. La maison entière s'était éveillée. Plus tard, j'appris qu'il s'agissait d'un accident arrivé sur les remparts au sud de Lille, dans une casemate servant d'entrepôt de munitions.  
« Un soldat du Landsturm allemand fut tué, des maisons de la rue de Douai furent rasées jusqu'au sol et rien d'autre qu'un amas de décombres ne subsistait plus là où s'élevait auparavant une cité ouvrière. »

**LE MARK DESCEND**  
Genève, 20 janvier. — Le mark a subi une nouvelle baisse de 0,25 aujourd'hui à la Bourse de Genève. Les 100 marks étaient cotés 95 fr. 75 (123 fr. 50 avant la guerre).

**HOPITAL FRANÇAIS A MILAN**  
MM. Louis Barthou, Stéphane Pichon, Jéroumier, sénateur d'Ille-et-Vilaine; Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, et Cert, trésorier du Comité France-Italie, partiront aujourd'hui pour Milan où ils vont assister dimanche à l'inauguration d'un hôpital français.

## LE BLOCUS ET L'ENTENTE

Confiance égale et réciproque  
Londres, 20 janvier. — Du Daily Telegraph :

« Une importance considérable doit être attribuée à la grande conférence où la France est largement représentée. Le but en est d'atteindre l'unité complète dans la conduite de la guerre. Mais il y a également des questions moins qu'il convient de discuter. Celles-ci comprennent, nous l'espérons, les modalités du blocus que l'Angleterre n'exécute pas selon son bon plaisir, mais après avoir consulté ses alliés. L'Allemagne, qui dicte ses volontés à ses complices, possède naturellement un avantage sur des nations qui agissent de concert. Mais c'est folie d'exagérer l'importance de notre désavantage et de douter de la réalité de l'union des Alliés.  
« Nous avons, en nos alliés, la même confiance qu'eux-mêmes ont en nous. Quant à l'attitude qui convient à l'Angleterre, c'est une pleine confiance en ses chefs qui ne manqueraient pas d'accomplir tous les devoirs qui leur incombent. »

**Petrograd, 20 janvier.** — Le conseil des ministres a adopté une proposition du ministre des Affaires étrangères concernant l'application et le complément de la liste des objets reconnus contrebande de guerre, comme suite aux dernières décisions des gouvernements britanniques et français.  
Le conseil a également adopté une proposition du même ministre au sujet de la détermination de la nationalité des navires, qui sera fixée dorénavant uniquement par la nationalité réelle du propriétaire effectif du navire.  
Conséquemment, un navire pourra, indépendamment de son pavillon, être considéré comme neutre, allié ou ennemi.

## Ramassis de barbares que la science rend infernaux

Londres, 20 janvier. — On mande de New-York aux Daily News :  
« Au cours d'une réunion qui eut lieu récemment en faveur des Alliés au temple de Tremont-Boston, deux mille Américains écoutèrent les critiques adressées à la politique du président Wilson, lui reprochant de n'avoir pas protesté contre l'invasion de la Belgique. S'il avait protesté avec énergie, ont dit les orateurs, le crime du Lusitania n'aurait pas eu lieu.  
« Puis M. Wilner, professeur à l'Université de Harvard, qui est Germano-Américain, est venu déclarer qu'il répudiait l'Allemagne, laquelle est un ramassis de barbares que la science rend infernaux. »  
« L'assemblée a finalement adopté des résolutions exprimant ses sympathies pour les Alliés et s'est retirée en chantant l'hymne britannique. »

## RÉPONSE NETTE à une question étrange

Londres, 20 janvier. — Chambre des Communes. — Un député demande si le gouvernement poursuit toujours sa politique de continuer vigoureusement la guerre jusqu'à la restauration du Monténégro et de la Serbie en royaumes indépendants.  
M. Asquith répond : « J'adhère toujours, ainsi que le gouvernement, à la déclaration que j'ai faite au Parlement le 2 novembre. »  
Le député insiste, en demandant si les derniers événements n'ont pas fait subir de changement à cette politique.  
M. Asquith réplique que la politique gouvernementale n'a subi aucun changement.

## Toujours des Réfugiés Serbes

Marseille, 20 janvier. — Ce matin sont arrivés cinq cent douze nouveaux réfugiés serbes, comprenant des hommes, des femmes et un enfant.  
Ils ont été conduits dans des tramways spéciaux à la formation sanitaire Saint-Eloi, à Saint-Jérôme (banlieue de Marseille), où ils seront hospitalisés.

## Défaite des Turcs au Caucase

Communiqué russe  
Petrograd, 19 janvier. — Front du Caucase. — A la suite de notre attaque foudroyante et inattendue sur le centre de l'armée turque, celle-ci a été désorganisée et délogée des fortes positions qu'elle avait organisées sur le front de la région du lac de Tortoungel jusque dans la région du fleuve Charanson au nord de Melazehert soit sur une étendue de plus de cent verstes et s'est replié dans la direction de la plaine fortifiée d'Erzeroum. En plusieurs points, cette retraite a revêtu le caractère d'une fuite éperdue.

Plusieurs unités turques sont presque complètement anéanties, des centaines de cadavres d'askers turcs couvrent le chemin parcouru par notre offensive.  
« Nos troupes doivent, en plusieurs endroits, s'avancer sur des hauteurs dominant les ruines et creuser des tranchées dans des accumulations de neige.  
Nous avons occupé la ville de Keprikey, sur l'Arax, à 50 verstes à l'est d'Erzeroum.  
Au cours des combats du 17 janvier, nous avons fait prisonniers 5 officiers et 208 soldats, nous avons capturé beaucoup d'armes, des mitrailleuses, des caissons avec des projectiles.  
Dans la région de Charidansou, nous avons pris, dans le village de Tournaghel, une réserve turque de cartouches et de grenades.

## INCENDIE D'UNE USINE

La Rochelle, 20 janvier. — Un violent incendie s'est déclaré la nuit dernière dans un bâtiment d'une usine d'engrais de phospho-guano de La Pallice occupé, par vingt-cinq indésirables. Le sinistre a été circonscrit à trois heures du matin. Il est dû à l'imprudence d'un indésirable nommé Schreyer qui, brûlé aux pieds, a été transporté à l'hôpital. Les pertes, évaluées à 150 ou 200 mille francs, sont couvertes par trois assurances.

## Pour remédier à la pénurie des charretiers

Afin de remédier à la pénurie actuelle des charretiers et conducteurs de voitures de marchandises ou de livraison, par suite de la mobilisation, le préfet de police, sur la proposition du Comité technique de la circulation, comprenant des représentants des associations ouvrières et patronales intéressées, a décidé que la conduite de ces

## Les deux colonels suisses déferés à la justice militaire

Berne, 19 janvier. — Le Conseil fédéral et le commandant de l'armée ont pris connaissance du complément d'information auquel il fut procédé en raison des faits mis à la charge des colonels Egli et Waltenvyl. Ce complément d'enquête permet d'exclure d'ores et déjà que les faits imputés aux officiers mentionnés revêtent un caractère de haute trahison. Il s'agirait d'une infraction tombant sous la qualification générale de violation des devoirs imposés par la neutralité du pays et par les obligations du service militaire.  
Le Conseil fédéral et le général sont d'accord pour admettre que seule, une procédure judiciaire complète est propre à donner à l'affaire les suites qu'elle comporte et à faire sur les agissements des officiers en cause toute la lumière qu'exigent les intérêts supérieurs du pays et de l'armée.  
En conséquence, il fut décidé qu'un juge militaire serait saisi immédiatement d'une ordonnance d'enquête.

## COMMUNIQUE BELGE

Moins actif que les jours précédents, le duel d'artillerie a été repris aujourd'hui, surtout au centre et dans la partie sud du front belge. Un tir dirigé sur le bois de Merkem a eu pour résultat d'en faire fuir l'ennemi.

## COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Le 17 janvier, seize avions britanniques ont attaqué et fortement endommagé le dépôt d'approvisionnement ennemi de Lesars (nord-est d'Albert).  
Dans la journée, il y a eu dix-neuf combats aériens ; cinq des avions ennemis ont été forcés d'atterrir. Deux des nôtres se sont perdus.  
Dans l'après-midi du 18, l'ennemi a fait exploser, sans grand résultat, deux mines au sud de Fricourt. Aujourd'hui, bombardement efficace de différentes portions des tranchées ennemies. Un détachement britannique a exécuté, à la nuit tombante, un raid sur les tranchées ennemies au nord de la Lys. Il a ramené plusieurs prison-

niers. L'ennemi a fait exploser, sans dommages, une mine près de la redoute Hohenzollern et une autre mine devant nos tranchées sud-est de Guinchy. Artillerie ennemie active au nord-ouest de Fromelles et à l'est d'Ypres. Nous avons descendu un avion allemand près de Frelinghien.

## DISCOURS D'UN MINISTRE ITALIEN

Florence, 20 janvier. — M. Martini, ministre des Colonies, accompagnant M. Salandra, a prononcé un discours dont voici les principaux points :  
« Un épisode non heureux d'une lutte si vaste ne doit aucunement ébranler notre foi... S'il y a eu faute commise dans la conduite de la guerre, la faute est féconde en enseignements : elle fait sentir qu'il faut aux Alliés une communauté de jugement plus complète et une intimité d'action mieux établie par des rapports plus fréquents... Nous ne pouvons pas et ne devons pas faire tout, ni disperser nos forces, et le concours le plus efficace que nous apportions à la cause commune vient de leur emploi sur les points où elles couvrent notre frontière et sauvegardent notre puissance économique et politique. C'est ainsi que nous hâterons l'avènement de la paix, laquelle ne doit être faite que quand la force sera forcée de plier devant le droit. »

## INCENDIE D'UNE USINE

La Rochelle, 20 janvier. — Un violent incendie s'est déclaré la nuit dernière dans un bâtiment d'une usine d'engrais de phospho-guano de La Pallice occupé, par vingt-cinq indésirables. Le sinistre a été circonscrit à trois heures du matin. Il est dû à l'imprudence d'un indésirable nommé Schreyer qui, brûlé aux pieds, a été transporté à l'hôpital. Les pertes, évaluées à 150 ou 200 mille francs, sont couvertes par trois assurances.

## Pour remédier à la pénurie des charretiers

Afin de remédier à la pénurie actuelle des charretiers et conducteurs de voitures de marchandises ou de livraison, par suite de la mobilisation, le préfet de police, sur la proposition du Comité technique de la circulation, comprenant des représentants des associations ouvrières et patronales intéressées, a décidé que la conduite de ces

voitures attelées d'un cheval ou de deux chevaux au maximum, à l'exclusion des voitures de voyageurs, pourrait être confiée à des conducteurs âgés de moins de dix-huit ans, mais d'au moins seize ans et demi. Cette dérogation aux règlements en vigueur, nécessaire par les circonstances, ne sera autorisée que pour la durée de la guerre et sous la réserve que les conducteurs âgés de moins de dix-huit ans seront toujours porteurs d'un certificat de leur patron attestant que celui-ci s'est personnellement assuré de leur aptitude physique et professionnelle.

## AU PÈRE-LACHAISE

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique avait convié ses membres à se réunir, hier après-midi, devant le monument élevé aux morts de 1870 au cimetière du Père-Lachaise, afin de rendre un hommage à la mémoire de ceux de leurs confrères qui sont tombés au champ d'honneur.

## COURRIER DES THÉÂTRES

Ge soir :  
Comédie-Française, 7 h. 45, Tartuffe, Le Malade imaginaire ; Odéon, 8 heures, Le Roman d'un jeune homme pauvre ; Gaité, 8 heures 30, Vous n'avez rien à déclarer ? ; théâtre Antoine, 8 h. 15, La Belle Aventure ; Apollo, 8 h. 15, La Cocarde de Mimi Pinson ; Renaissance, 8 h. 30, La Puce à l'oreille ; Palais-Royal, 8 h. 30, Le Polu, Hortense a dit : « J'm'en fous » ; Bouffes, Parisiens, 8 h. 15, Kiti ; Variétés, 8 h. 30, Miquette et sa mère ; Gymnase, 8 h. 45, Les Deux Vestales ; Capucines, 8 h. 15, En France, Oh ! Pardou ; Vaudeville, 8 h. 15, Cabiria ; Cluny, 8 h. 30, Les Femmes collantes, Déjazet, 8 h. 30, Les Femmes de Rosaire ; Grand-Guignol, 8 h. 45, Le Mystère de la Main noire ; Soala, 8 heures 30, Taisez-vous, méfiez-vous ! ; Cigale, 8 h. 30, L'Enfer des Reves ; Concert Mayol, 8 h. 30, Madame Bou-Dou Ba-Da Bouh ! ; Eldorado, 8 h. 15, Pouchou, roi des dentistes ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, Un Bouchon ; Gaité-Rochechouart, 8 h. 30, C'est Mimi ; Alhambra, Empire et Olympia, à 8 h. 30, attractions ; Nouveau-Cirque, 8 h. 30, attractions ; aux Quat'Z'Arts, au Moulin de la Chanson, à la Pie qui Chante, à la Chaumière et au Cæbigi, à 8 h. 45, revues et chansonniers.

## VILLE DE PARIS

### RENOUVELLEMENT DES BONS MUNICIPAUX

#### Echéances du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916

Les porteurs de Bons municipaux, remboursables du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916, pourront en demander le renouvellement.  
Sur présentation du Bon échu, la Caisse municipale paiera immédiatement les intérêts exigibles et remettra un nouveau Bon, dont la durée sera, à la volonté du porteur, d'un an ou de six mois, quelle que soit la durée du Bon renouvelé.  
L'intérêt annuel du nouveau Bon, net de toute retenue, sera de 5 fr. 25 0/0, s'il a une durée de six mois, et de 5 fr. 50 0/0, s'il a une durée d'un an ; cet intérêt courra à partir du jour de la délivrance du Bon renouvelé. Les porteurs ont donc intérêt à présenter le jour même de l'échéance de leurs Bons. S'ils laissent s'écouler un certain intervalle entre la date de cette échéance et le jour de la présentation des Bons échus, ils perdront les intérêts qui ne courront pas durant cet intervalle.  
Le porteur d'un Bon échu, d'un capital supérieur à cent francs, aura la faculté d'en demander le renouvellement pour la totalité ou pour partie.  
Les demandes de renouvellement des Bons municipaux seront reçues à la Caisse municipale, Caserne Napoléon, rue Lobau, 4, (derrière l'Hôtel de Ville), de 10 heures à 16 heures.  
Le dépôt des Bons à renouveler pourra être effectué à cette Caisse huit jours avant la date d'échéance. Toutefois, dans ce cas, les déposants devront se présenter de nouveau à la Caisse municipale pour y retirer les nouveaux Bons qui porteront la date de l'échéance des Bons renouvelés et seront délivrés à partir de cette date.

## ANNONCES GRATUITES

Jeune homme, 27 ans, demande représentation sérieuse, confection homme de préférence, connaît douane et arrivages en gare. Écrire H. Lacraz, 8, r. de Marseille (10<sup>e</sup>).  
Jeune femme veuve demande place vendeuse chez commerçant, bonnes références. S'adresser Mme Leclerc, 59, rue Duchesne (18<sup>e</sup> arrondissement).  
Démouillele caissière demande emploi soit de caissière ou comptabilité. Références de tout premier ordre. Écrire Mlle E. Janisson, 45, rue du Chemin-de-Fer à Villemonble.  
Serait reconnaissant à un réfugié du Nord qui pourrait lui donner renseignements sur sa femme née Robertine Garçon habitant Marœuil-Ostrovent, canton d'Arleux. Écrire à Mlle Anna Motestini à Vendresse-les-Charolles (Saône-et-Loire).  
Jeune fille, 23 ans, désire trouver emploi de vendeuse commerciale débutante. S'adresser ou écrire Mlle Jearme, 14, rue Eugène-Sue.  
Le gérant : ANTOINE KLEYNTIENS.  
Soc. Anon. des Imp. WELLHOFF et ROCHE, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

FEUILLETON DE L' "ŒUVRE" du 21 janvier 1916

## La Poilue

PAR  
Une PREMIÈRE de la rue de la Paix  
DEUXIÈME PARTIE  
XXX  
Séparation

Et Lina, malade de chagrin, remâche en se tordant les mains : « Ah ! oui, c'est abominable, abominable, et c'est ma faute... ma faute ! Et moi qui l'accusais de manquer de délicatesse... lui qui ne veut même pas me laisser lui demander pardon du mal terrible que je lui ai fait... »  
A présent Otto s'est assis près d'elle sur le canapé. Elle le regarde effrayée de l'altération de ses traits :  
En dix jours, il a vieilli de dix ans, ses lèvres tremblantes s'entr'ouvrent comme pour parler, mais les mots s'é-

tranglent dans sa gorge. Et il demeure là, terrassé.  
— Quand partez-vous ? demande-t-elle doucement.  
— Demain, fait-il.  
— Alors c'est... c'est le dernier soir que je vous vois d'ici... d'ici la fin de la guerre... Est-ce vrai ?... on dit qu'il y en a au moins pour... pour trois mois ?  
Il l'enveloppe d'un étrange regard, puis :  
— Dans trois mois je serai mort, probablement... mais les Allemands seront à Paris.  
— Oh ! proteste-t-elle suffoquée, indignée, sans trouver autre chose.  
Il fait un grand geste d'impuissance et demeure silencieux.  
Elle s'est levée pour partir, mais elle tourne autour de lui, va à la porte, revient en sachant plus que faire. Elle voudrait, avant de s'en aller, l'envelopper au moins de mots affectueux qui lui réchaufferaient le cœur ; elle voudrait le convaincre qu'il l'oubliera, qu'il reviendra, et que près d'une autre il retrouvera un peu de bonheur... Mais elle reste là, frissonnante, sans rien imaginer qui puisse le reconforter.  
Alors, lu prenant les mains, elle l'attire vers elle et se haussant sur la pointe des pieds, elle dit :  
— Laissez-moi vous embrasser comme une sœur, de tout mon cœur, de

toute mon âme... Ah ! si vous pouviez savoir le chagrin que j'éprouve de la peine que je vous fais... Ne sentez-vous donc pas que vous resterez toujours mon ami très cher ?... Nous ne serons jamais des étrangers, des indifférents l'un pour l'autre...  
— Ma petite Lina... ma petite Lina... murmure-t-il en chancelant sous son baiser.  
Et il ajoute en se pressant le front dans les mains : « Ah ! si vous saviez... si vous saviez quelles heures je vis... »  
Mais soudain tous deux tressaillent, en entendant le bruit strident du timbre de l'entrée.  
Juste le temps de monter ouvrir et le vieux domestique vient annoncer :  
— C'est ce monsieur, pour qui monsieur y est toujours.  
Otto, de pâle qu'il était devient verdâtre.  
A peine le vieux domestique a-t-il tourné les talons qu'il dit à Lina d'une voix chavirée :  
— Je n'ai plus que juste le temps de régler quelques affaires... Adieu, ma petite Lina... Adieu, mon joli rêve... adieu. Quoi qu'il arrive, sachez-moi pitoyable...  
Et la prenant par le bras il la reconduit jusqu'à la porte qu'il ouvre d'un geste brusque, en détournant la tête. Elle sort en vacillant, la porte se refer-

me sur un cri étouffé et elle se sauve en sanglotant.  
A présent Lina trouvait un dérivatif à sa tristesse en courant tout le jour de droite et de gauche pour obtenir les allocations des pauvres femmes qui déjà souffraient de la misère sans oser réclamer leur dû.  
Elle allait aussi dans les ateliers fondés discrètement ou à grand fracas de réclamer pour leurs dirigeantes.  
Elle avait été en rapport avec de très grandes dames, simples, douces, affables, dont la manière de secourir doublait le prix du service rendu.  
Ah ! comme celles-là savaient simplifier les questions délicates et mettre à l'aise les malheureuses qui, peut-être, n'eussent jamais osé se présenter si Lina ne les eût pas accompagnées !  
...Mais elle avait connu aussi les bluffeuses de la charité ; bourgeoises arrogantes ne se tenant plus d'orgueil, à la seule idée de jouer enfin un rôle prépondérant « dans la société ».  
Leur alavisme usuraire se réveillait soudain de pair avec leur instinct tourmenteur, elles trônaient, dès le matin, derrière une sorte de comptoir surchargé de registres où, d'un air affairé, elles écrivaient l'on ne savait quoi tout en posant mille questions hors de propos et plus indiscrètes les unes que les au-

tres aux chômeuses qui, glacées d'humiliation, répondaient tout de travers, tremblantes comme des coupables qu'un juge tortionnaire harcelerait à plaisir.  
Lina connaissait également les ouvrières mondaines... Là, des dames élégantes se réunissaient de quatre à six heures et discutaient sur la possibilité d'obtenir du gouvernement militaire des commandes de travaux quelconques, dont ensuite elles confieraient l'exécution aux femmes privées de ressources.  
Le but était louable.  
Comme il sied pour toute œuvre mondaine, ces aimables snobinettes avaient d'abord parlé au plus pressé ; et le plus pressé était de rédiger les notes impressionnantes destinées aux journaux... Le résultat avait été merveilleux...  
Sur la foi de ces notes (où figuraient bien entendu les noms et qualités de toutes ces dames du comité) annonçant qu'un ouvrage venait de s'ouvrir afin de donner un travail immédiat aux femmes nécessiteuses, les ouvrières en masse accouraient des quatre coins de Paris et de la banlieue...  
Il en était qui, pour cela, dépensaient leurs derniers quatre sous.

(La suite à demain)